



## PROCES-VERBAL DU CVS

Séance du Mardi 2 décembre 2025 – 10h00

### ***Etaient présents :***

M. Frédéric PLUCHOT – Directeur de l'EPCAPA  
Mme Simone BULLIER – Représentante des Résidents – titulaire  
Madame Colette BUISSON – Représentante des Résidents – suppléante  
Mme Denise LAMBRY – Représentante des Résidents – invitée  
Madame Monique FLEITH – Représentante des Résidents – invitée  
Madame Brigitte FRANCINEAU – Représentante des Résidents – invitée  
Mme Brigitte FLACELIERE – Représentante des Familles – titulaire  
M. Thierry PESSIN – Représentant des Familles – Suppléant  
Mme Nadia LOUZIER – Représentante du personnel – suppléante  
M. Mickaël JEANNIARD – Animateur de l'EHPAD « Les Jardins Voltaire »  
Mme Marlène LANGUEDOCQ – Animatrice de l'EHPAD « Les Jardins Voltaire »  
Mme Eliette GOTENI – Faisant fonction Cadre de santé de l'EPCAPA  
Mme Mounia TODESCO – Médecin coordonnateur de l'EPCAPA  
M. Kevin FORTET – Responsable hôtelier de l'EHPAD « Les Jardins Voltaire »  
Mme Faiza DEKKAL – Secrétaire de direction de l'EPCAPA

### ***Excusés :***

M. Antoine HOAREAU – Représentant du CA – titulaire  
Mme Françoise TENENBAUM – Représentante du CA – suppléante  
M. Yannick LEFAIVRE – Directeur adjoint de l'EPCAPA  
Madame Laïla BOUGIS – Directrice Territoriale BFC de l'EPNAK  
Mme Odette GUYOT – Représentante des Résidents – titulaire  
Mme Bernadette TRUCHOT – Représentante des Résidents – suppléante  
Mme Claire LARCHE – Représentante des Résidents - invitée  
Mme Claire MEGNE – Représentante du personnel – titulaire  
Mme Florence GERBRON – Animatrice de l'EHPAD « Les Bégonias »  
Mme Eléonore MAXIME – Cadre de santé de l'EPCAPA  
Mme Gaëlle COEYTAUX – Faisant fonction Cadre de santé de l'EPCAPA  
Mme le Dr Amandine FARINOT – Médecin coordonnateur de l'EPCAPA  
Mme Christelle SIGOILLOT – Représentante du Conseil Départemental  
Mme Aude-Marie MARTINET – Psychologue de l'EPCAPA  
Mme Léa PLANCHENOT – Psychologue de l'EPCAPA

Monsieur le Directeur souhaite la bienvenue aux membres présents et déclare la séance ouverte à 10h00.

### **1. Approbation du PV du CVS extraordinaire du 09/09/2025**

Le Procès-verbal du CVS extraordinaire du 09/09/2025 est adopté à la majorité des membres présents.

### **2. Point sur les actions d'animation**

Monsieur le Directeur laisse la parole à Madame LANGUEDOCQ et Monsieur JEANNIARD qui commencent par présenter les actions d'animation qui se sont déroulées dernièrement en diffusant des photos via le site internet de l'EPCAPA.

Ils évoquent par ailleurs les festivités prévues pour les fêtes de fin d'année, notamment l'organisation de goûters de Noël les 15 et 16 décembre à 15h aux Bégonias et le 22 décembre à 15h aux Jardins Voltaire. Par ailleurs, un marché de Noël sera organisé par l'association Sourires de résidents le 7 décembre à partir de 14h aux Bégonias. Madame LANGUEDOCQ précise que l'ensemble des bénéfices de ce marché de Noël sera reversé à l'association.

Les animateurs emmèneront un groupe de résidents le 4 décembre découvrir les illuminations de Noël au centre-ville de Dijon et une balade au marché de Noël 17 décembre.



Les résidents qui le souhaitent participeront au traditionnel « repas des aînés » organisé par la ville de Dijon le 18 décembre prochain. Les animateurs précisent que celles et ceux qui ne peuvent pas s'y rendre se verront remettre un colis de Noël distribués par la municipalité.

Madame LANGUEDOCQ et Monsieur JEANNIARD montrent ensuite des photos d'une dégustation d'huîtres qui s'est déroulée aux Jardins Voltaire et souhaitent remercier chaleureusement les personnes volontaires, notamment Madame FLACELIERE – Représentante des familles au CVS, qui ont participé en apportant notamment leur aide pour l'ouverture des huîtres.

Madame FLEITH, résidente des Bégonias qui participe à la séance du jour, regrette que cette dégustation n'ait pas eu lieu sur les deux sites, ce à quoi Monsieur le Directeur répond qu'il transmet le message à Madame GERBRON, animatrice afin que les résidents des Bégonias puissent également en bénéficier.

Les animateurs poursuivent en citant les activités variées qui ont été organisées sur les deux sites : dégustation d'escargots de Bourgogne, lecture de contes accompagnés d'un chocolat chaud, accueil de la chorale des globes chanteurs, dégustation du Beaujolais nouveau, bricolage de Noël, rencontres intergénérationnelles, dégustation de gaufres sortie à la foire gastronomique, loto, organisation de petits déjeuners gourmands, etc...

Madame FLACELIERE souhaite saluer l'engagement des animateurs qui permettent aux résidents de bénéficier de nombreuses activités et souligne la richesse du site internet de l'EPCAPA qui met en valeur la vie de l'établissement.

Monsieur le Directeur se joint aux propos de Madame FLACELIERE et remercie également les animateurs.

Ce point à l'ordre du jour ne suscitant plus de débat, Monsieur le Directeur poursuit.

### **3. Questions des résidents**

Monsieur le Directeur donne la parole à Madame LAMBRY qui souhaite exprimer une remarque concernant le service des repas et plus particulièrement le service des desserts. Elle indique que certains résidents réclament plusieurs fruits lors du service, ce qui a pour conséquence que les derniers servis ne disposent plus de choix et doivent se contenter de ce qu'il reste. Elle souhaite qu'un premier tour soit effectué auprès de tous les résidents et qu'un seul fruit leur soit proposé et qu'ensuite celles et ceux qui le souhaitent puissent bénéficier des fruits restants. Madame LOUZIER prend bonne note de la remarque de Madame LAMBRY dont elle fera part aux ASH en charge du service des repas.

Monsieur le Directeur donne ensuite la parole à Monsieur FORTET afin qu'il se présente. Monsieur FORTET informe les membres du CVS qu'il a intégré l'EPCAPA depuis le 3 novembre dernier en tant que Responsable hôtelier aux Jardins Voltaire. Il précise qu'il se tient à la disposition des résidents et des familles pour tout ce qui concernera la restauration et l'hôtellerie. Madame LOUZIER, Responsable hôtelière aux Bégonias en profite également pour se présenter et explique qu'elle faisait déjà partie des effectifs de l'EPCAPA mais en tant qu'aide-soignante de nuit pendant dix ans.

Madame FLACELIERE demande aux Responsables hôteliers si les résidents et les familles doivent également s'adresser à eux pour tout ce qui relève du traitement de linge des résidents, car elle précise que jusqu'à présent, elle s'adressait directement au personnel présent en lingerie. Madame LOUZIER répond que ces questions peuvent leur être adressées car cela fait partie intégrante de l'hôtellerie.

Madame FLACELIERE évoque le fait que plusieurs mouvements de personnel ont eu lieu ces derniers temps avec notamment le départ de Madame PARNIERE qui était en charge, entre autres, de la commission bientraitance et espère à ce titre que les derniers chantiers engagés, en lien notamment avec l'évaluation HAS, seront menés à bien et perdureront. Ce à quoi Monsieur le Directeur répond par l'affirmative et précise que la prochaine commission Bientraitance qu'il aura l'honneur de présider aura lieu le 30 janvier 2026 que par ailleurs, le rapport final de l'évaluation HAS devrait d'être réceptionné d'ici trois mois et que les résultats feront l'objet d'une présentation lors des instances.

Madame FLACELIERE souhaite faire une remarque au sujet du dispositif « 1 mois 1 droit » initié au sein de l'EPCAPA, en lien avec la charte des droits et libertés de la personne accueillie. Elle indique qu'elle regrette que cette démarche ne soit pas plus visible sur le site internet de l'EPCAPA et qu'il serait intéressant que le droit mis



en exergue chaque mois soit cité. Monsieur le Directeur fera remonter la demande de Madame FLACELIERE afin que sa demande soit prise en compte.

Monsieur le Directeur procède ensuite à la présentation des questions qui ont été posées par les résidents lors des réunions préparatoires à ce CVS.

**Bégonias – Il est difficile de pouvoir identifier chaque professionnel.**

Monsieur le Directeur s'engage à ce que l'établissement achète pour chaque professionnel un badge nominatif avec une couleur spécifique pour chaque corps de métier et charge les Cadres de santé à faire l'inventaire des besoins. Cette acquisition devra se faire dans les meilleurs délais.

**Jardins Voltaire – Les résidents aimeraient que leur soit mise à disposition une boîte à idée.**

Monsieur le Directeur indique que la même boîte VANI (Votre Avis Nous Intéresse) qui a été mise à disposition à l'accueil des Bégonias soit également installée à l'accueil des Jardins Voltaire. Cet outil permet aux résidents et aux familles de pouvoir exprimer leurs souhaits, leurs besoins, leurs remarques et suggestions, etc....

**Bégonias – Le personnel de nuit entre dans les chambres même quand nous sommes endormis, ce qui peut nous réveiller.**

Monsieur le Directeur rappelle que l'équipe de nuit a pour consigne d'effectuer 2 rondes au cours de la nuit auprès des résidents afin de vérifier qu'ils n'ont besoin de rien. Madame LOUZIER, ancienne aide-soignante de nuit précise qu'aux Bégonias, l'agent qui effectue un passage dans la chambre doit appuyer sur un bouton situé juste au-dessus de la tête de lit du résident pour signifier qu'il a bien effectué son tour de surveillance, ce qui a pour conséquence de réveiller certains résidents (le bouton faisant un signal sonore lorsqu'il est actionné). Madame LOUZIER souhaite tout de même préciser que les résidents qui ne souhaitent pas que les agents de nuit passent dans leurs chambres, ont la possibilité de signer une décharge, mais que, dans ce cas de figure, il est indispensable qu'ils portent leur médaillon d'appel car en cas de chute ou d'urgence au cours de la nuit, ils ne bénéficieront de la venue d'un personnel que le lendemain matin.

**Bégonias – On demande aux résidents de se rendre en salle de restaurant dès 17h45 et une fois attablés, ils attendent longtemps avant que le service ne commence.**

Madame LOUZIER indique qu'initialement, les portes des salles de restaurant sont fermées jusqu'à l'approche de l'heure du service. Elle a néanmoins constaté qu'étant donné que des résidents viennent attendre devant les portes bien avant l'heure du repas, il était nécessaire de leur permettre d'entrer et de s'installer plutôt que de les laisser patienter dans les couloirs. Madame FLACELIERE fait remarquer que certains résidents qui ont passé l'après-midi entière dans leurs chambres apprécient de pouvoir s'installer tôt dans les salles de restaurant pour se retrouver. Par ailleurs, Madame LOUZIER souhaite préciser que si un résident considère qu'il lui ait proposé d'être accompagné trop tôt en salle de restaurant, il ne doit pas hésiter à le signaler au professionnel qui doit revenir le chercher plus tard.

**Jardins Voltaire – Pourrait-on nous proposer du salé pour le goûter de Noël (toast à la mousse de canard, toast au beurre et œufs de lompe, etc.) ?**

Monsieur le Directeur est d'accord avec cette demande qu'il transmettra à la Responsable de la cuisine.

**Bégonias – Le fromage et les entrées sont servis trop frais**

Madame LOUZIER prend note de cette remarque et indique qu'elle fera le point avec l'équipe ASH en charge du service des repas.

**Bégonias – Serait-il possible de retravailler la signalétique d'accès au jardin**

Monsieur le Directeur répond par l'affirmative.

**Jardins Voltaire – La mise en place de stores sur certaines pièces de vie devient indispensable (bibliothèque, salle de gym, salles de soin, PASA, etc...)**

Monsieur le Directeur indique qu'il a bien conscience de cette problématique et précise qu'il en effet nécessaire de mettre en place des stores en priorisant certains lieux avant le printemps prochain.

**Jardins Voltaire et Bégonias – Nécessité pour les résidents de pouvoir solliciter une couturière**

Madame LOUZIER et Monsieur FORTET indiquent qu'ils ont pris contact avec l'atelier de couture « Ligne essentielle » porté par l'école des métiers qui pourrait intervenir auprès des résidents en proposant des tarifs intéressants. Un dépliant comprenant les tarifs sera distribué aux résidents/familles afin de les informer et expliquer les modalités d'organisation.



**Bégonias – Serait-il possible de proposer aux résidents intéressés un atelier permettant de comprendre l'intelligence artificielle**

Monsieur le Directeur se propose d'animer cet atelier et sollicitera également Monsieur LEFAIVRE, Directeur adjoint pour qu'il se joigne à la présentation.

**Jardins Voltaire – Les fenêtres de l'établissement ont besoin d'être nettoyées**

Monsieur le Directeur indique que ce nettoyage ne pourra être fait que par un prestataire extérieur.

**Bégonias – Les balcons ont besoin d'être nettoyés.**

Monsieur le Directeur indique que cela est prévu prochainement dans le cadre du contrat de maintenance que l'établissement a signé avec la société Vinci.

**Jardins Voltaire – La direction pourrait-elle étudier la faisabilité d'un séjour vacances pour les résidents dans les prochains mois**

Monsieur le Directeur répond qu'il entend la demande des résidents mais que cette opération très couteuse ne concerne à chaque fois qu'un petit nombre d'entre eux. Madame FLACELIERE rejoint le point de vue de Monsieur le Directeur quant à cette demande car elle considère qu'il est nécessaire de privilégier les activités qui touchent un maximum de résidents.

**Jardins Voltaire – Pourquoi le service à table ne se fait pas de façon alternée afin que ce ne soit pas toujours les mêmes qui soient servis en dernier.**

Madame LOUZIER et Monsieur FORTET répondent qu'en principe le service doit se faire de façon alternée mais qu'au fil du temps cela se perd. Tous deux indiquent qu'ils vont mener une réflexion afin de proposer une solution qui soit pérenne dans le temps.

**Bégonias – Proposer une solution aux résidents qui ont besoin d'être accompagnés pour des rendez-vous médicaux, des sorties diverses, etc...**

Lors du dernier CVS, il avait été proposé de voir s'il était possible de solliciter des bénévoles qui pourraient se charger d'accompagner les résidents qui en auraient la nécessité.

Madame LANGUEDOCQ indique que cette proposition est en effet à étudier mais qu'il serait nécessaire au préalable de savoir si l'assurance des véhicules de l'établissement prendrait en charge, si besoin était, des personnes autres que des professionnels de l'EPCAPA. Par ailleurs, elle précise qu'il faudrait également que ces personnes bénévoles soient formées pour installer et mettre en place les ceintures de sécurité aux résidents dans le véhicule PMR, ce qui n'est pas chose aisée.

Madame LANGUEDOCQ émet une autre proposition qu'il serait nécessaire d'étudier : permettre aux familles d'emprunter les minibus le week-end lorsque ceux-ci ne sont pas utilisés.

Monsieur le Directeur indique que cette proposition judicieuse est en effet à étudier notamment en lien avec l'assurance des véhicules de l'EPCAPA.

**4. Tarif 2026 repas invités**

Monsieur le Directeur informe les membres du CVS qu'aucune hausse n'est prévu quant au tarif des repas invités pour l'année 2026. Ainsi, le tarif sera maintenu à 15 €.

**5. Questions et informations diverses**

Madame FLACELIERE prend la parole afin de demander qu'un point sur la réalisation des Projets d'Accompagnement Personnalisés soit présenté lors d'un prochain CVS. Monsieur le Directeur répond que cette présentation sera proposée lors du prochain CVS.

Monsieur PESSIN demande comment le dispositif du « chèque énergie » va être appliqué au sein de l'établissement pour les résidents qui peuvent en bénéficier.

Monsieur le Directeur répond que la mise en œuvre très complexe de ce dispositif est en cours d'étude par les services de l'EPCAPA et qu'une information sera faite aux familles et aux résidents dès lors.

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le Directeur remercie les membres présents du CVS et lève la séance à 12h30.

Le Directeur

M. PLUCHOT